REVUE BELGE

DE

NUMISMATIQUE,

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

1882.

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE.

BRUXELLES,

LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE BELGE DE DECQ ET DUHENT,

9, RUE DE LA MADELEINE.

1882

MÉDAILLES ET JETONS INÉDITS

RELATIFS A L'HISTOIRE

DES DIX-SEPT ANCIENNES PROVINCES DES PAYS-BAS.

QUATRIÈME SÉRIE.

PL. XIII-XIV, Nos 1 A 8.

Lettre de M. le comte MAURIN NAHUYS, *membre honoraire de la Société royale de numismatique, à M.* R. CHALON, *président.*

TRÈS CHER ET TRÈS HONORÉ PRÉSIDENT,

Quand j'eus connaissance de l'existence de médailles et jetons inédits, relatifs à l'histoire de nos dix-sept anciennes provinces des Bays-Bas, j'ai toujours eu le plaisir de vous les communiquer en les publiant dans votre excellente *Revue*. De cette manière, trois séries ont paru successivement. Dans les derniers temps, je n'ai plus eu de chance, car, à peu d'exceptions près, je n'ai rien rencontré qui soit digne de mention.

Les matériaux nécessaires me manquent donc pour former une nouvelle ou quatrième série bien riche; cependant, le peu dont j'ai à vous entretenir me paraît de nature à pouvoir intéresser ceux de nos confrères qui s'occupent de cette partie de la numismatique.

Pour cette raison, je vous adresse les communications suivantes sous la forme d'une simple lettre.

Jeton de David de Bourgogne, évêque d'Utrecht 1457-1496.

Fig. 1.

Le curieux jeton, sur lequel je vais appeler votre attention, et dont je ne connais qu'un exemplaire uniqne en cuivre, a déjà fait l'objet d'une notice en néerlandais, que j'ai publiée dans l'*Utrechtsche Volksalmanak* de 1856. Aussi, notre honorable confrère, M. le docteur Dugniolle, l'a mentionné dans son ouvrage : *le Jeton historique des dix-sept provinces des Pays-Bas*, t. I, 1re partie, p. 60, n° 192.

Or, pour plus d'une raison, il m'a paru désirable de le publier de nouveau dans cette *Revue;* d'abord, parce que l'*Utrechtsche Volksalmanak,* qui n'est pas beaucoup répandu en dehors de la localité, est inconnu à la plupart des numismates, ensuite, parce que la gravure en bois de ce jeton qui accompagne mon article dans cet annuaire, laisse beaucoup à désirer sous le rapport de l'exactitude, et que j'ai encore à ajouter quelques observations relativement à la lecture de la légende du revers, et, enfin, mais principalement, parce que la description de ce jeton, dans l'ouvrage de M. le docteur Dugniolle, tant par rapport aux légendes, qu'à l'égard de l'image, est très loin d'être exacte et telle que je l'avais donnée dans ma notice précitée.

* IN × DOMINO ⁙ CONFIDO ⁙ DAVID ⁙

Buste de face et à mi corps du roi psalmiste David (pas de l'évêque David de Bourgogne, comme le dit le docteur Dugniolle), la tête couronnée et tenant le sceptre dans les mains jointes qu'il porte sur la poitrine. Il est accosté du nom : DA-VID.

Rev. ✠ ⁙ VERLANGGEN ⁙ DOT MI ⁙ TROEN ⁙

(Désir me donne confiance, ou désirer me fait confier).

Dans le champ : une croix fleuronnée, au centre évidé un globule.

La lettre finale du dernier mot de la légende du revers n'est pas distincte.

D'abord, je l'avais prise pour un D, et j'avais lu TROED, mot que je supposais être dérivé de *verdriet, verdroot*, chagrin ; ce qui me faisait expliquer ainsi la légende : *Désirer me fait du chagrin*, ou *Désirer m'attriste*. Or, après une nouvelle inspection minutieuse, cette dernière lettre me paraît être bien décidément un N, de sorte qu'il faut lire TROEN (*trouwen*) de *vertrouwen* confiance ou confier.

M. le professeur Ch. Stallaert, dont j'ai consulté les connaissances profondes en matière de philologie, a eu l'obligeance de m'écrire à ce sujet ce qui suit : « La « difficulté réside, comme vous le notez très bien, dans « le dernier mot, *in cauda venenum*, dont la lettre finale « me semble devoir être un N, et me paraît ne pouvoir « être qu'un N. Il faut donc lire *troen*. *Verlanggen dot mi*

« *troen, verlangen doet mij trouwen* (*betrouwen*); Désir « me donne confiance. »

L'M et l'N romains sont employés dans les légendes simultanément avec l'ꝏ et l'ꝏ gothiques, irrigularité que l'on rencontre également sur d'autres pièces de cet évêque. Sur ce jeton on ne voit pas la harpe avec laquelle le roi David est toujours représenté sur les monnaies de David de Bourgogne.

A la mort de Rudolphe de Diephold, évêque d'Utrecht, qui eut lieu le 24 mars 1455, Philippe le Bon, duc de Bourgogne, convoita le siége épiscopal d'Utrecht pour David de Bourgogne, alors évêque de Térouanne, son fils bâtard qu'il eut de Colette Castellana, dite de Bosquiel.

Or, le clergé de ce diocèse élut comme successeur de Rudolphe de Diephold au siège épiscopal, Gisbert de Bréderode.

Philippe le Bon ne se tint pourtant pas pour vaincu et sut obtenir du pape Calixte III, que celui-ci conférât le siège épiscopal d'Utrecht à David, qu'il légitima ensuite, afin d'écarter les obstacles que sa naissance illégitime aurait pu faire naître contre son élévation à cette dignité.

Cependant, Gisbert de Bréderode, qui était très aimé et qui pouvait compter sur de nombreux partisans, résolut de ne céder que devant la force, et Philippe le Bon se vit forcé d'avoir recours aux armes pour mettre son fils en possession de son évêché. Après avoir soumis plusieurs villes à son pouvoir, il se dirigea vers la ville d'Utrecht pour l'assiéger. Ce fut alors que Gisbert de Bréderode se vit contraint à résigner moyennant certaines indem-

nités et une somme annuelle de 4,200 florins rhénans, que David de Bourgogne s'obligea de lui payer.

David prit possession de l'évêché et fut confirmé solennellement dans cette dignité par Gisbert lui-même, le 12 septembre 1457.

On ne laissa toutefois pas à David la paisible jouissance de son pouvoir. Les partisans des Bréderode lui causèrent incessamment beaucoup d'embarras, et, pour y mettre fin, il emprisonna au château de Wyck lez-Duurstede Gisbert de Bréderode et son frère Reinoud, ainsi que les quatre fils bâtards de ce dernier ; on leur y fit subir les tortures les plus atroces, les supplices les plus cruels.

Après quatre ans de captivité, Gisbert recouvra sa liberté, mais pas avant qu'il eût renoncé à la pension annuelle que David s'était engagé à lui payer, et mourut en 1475.

Alors, David crut pouvoir enfin goûter la paix, mais de nouveau il fut déçu dans son espoir, car les cruautés exercées sur les Bréderode n'avaient fait qu'exciter la haine et le mécontentement contre lui.

La ville d'Utrecht était le foyer de conspirations et de troubles. En 1477, Jean, burgrave de Montfort, appelé par les insurgés à venir à leurs secours, se rendit maître de la ville d'Utrecht qu'il occupa avec ses troupes, et força l'évêque David de quitter cette ville et de se réfugier à Wyck lez-Duurstede. David fut alors déclaré déchu de son pouvoir, et l'on procéda à l'élection d'un nouvel évêque. Engelbert, frère du duc de Clèves, obtint les suffrages. A la fête de Noël 1481, il fit son entrée joyeuse à Utrecht, et il lui fut prêté serment de fidélité.

Ce ne fut pas encore tout. David devait encore subir une autre humiliation : il fut fait prisonnier par Engelbert et conduit à Amersfort.

Mais alors l'archiduc Maximilien vint à son secours avec une grande armée, le délivra, s'empara par force de la ville d'Utrecht qu'il réduisit à l'obéissance, et rétablit l'évêque David dans son pouvoir et dans sa dignité, le 31 août 1483.

Depuis ce temps-là, il jouit de plus de repos.

Il résida presque toujours à Wyck lez-Duurstede, où il mourut le 23 avril 1496, et où il est inhumé dans l'église Saint-Jean-Baptiste.

Il est difficile de préciser la date à laquelle ce jeton sans millésime a été frappé. Or, il me paraît vraisemblable qu'il se rattache à l'époque à laquelle l'évêque David de Bourgogne, qui soupirait après la paix, qu'il n'avait pas encore connue, et qui avait cru avoir vaincu tous les dangers, après la mort de Gisbert de Bréderode, eut, en 1477, la cruelle déception de se voir de nouveau frustré dans son plus cher désir. Voilà au moins ce que les légendes semblent indiquer, et pourquoi, à défaut de meilleures indices, j'ai attribué et classé ce jeton à l'année 1477.

ESPÈCE D'AMULETTE A BÉLIÈRE ET ANNEAU, SOUVENIR DE PÈLERINAGE A L'IMAGE MIRACULEUSE DE NOTRE-DAME D'AERSCHOT.

Fig. 2.

Médaillon en cuivre doré, intérieurement creux, formé de deux minces plaques rondes prises dans un cercle

assez large. Ces plaques, qui sont séparées l'une de l'autre de manière à ce qu'il reste un espace vide entre les deux, sont des repoussés parfaitement identiques, représentant la sainte Vierge, la tête couronnée, assise sur un trône, tenant dans ces bras l'enfant Jésus, la tête nimbée; à ses pieds une fleur de lis, de deux côtés du trône, on lit : aer — schot, en miniscules gothiques.

Le sujet, représenté sur ces plaques, est l'emblème héraldique de la prévôté d'Aerschot, dont les armoiries sont représentées, dans le supplément aux *Trophées de Brabant*, de Butkens, t II, planche d'armoiries n° 3, vis-à-vis la page 407, et qui sont d'or, à la sainte Vierge couronnée et nimbée, debout sur une terrasse de sinople, tenant sur ses bras son divin enfant qui a la tête entourée d'un nimbe, au bas devant elle un écusson d'argent à la fleur de lis de sable.

Sur cette amulette la sainte Vierge n'est pas nimbée et la fleur de lis ne figure pas dans un écusson.

L'église paroissiale de Notre-Dame d'Aerschot, qui date de la fin du treizième siècle, et dont le chœur ne fut construit qu'en 1337 par l'architecte Jacques Pickart, possède une image de la sainte Vierge à laquelle on a attribué de grands miracles Cette statue mi aculeuse était jadis généralement connue sous le nom de Notre-Dame des sept tours (*onze lieve Vrouw van de zeven torens*), à cause de l'ancienne belle tour de l'église brûlée par la foudre en 1572, qui formait, avec les six tourelles dont elle était entourée, un ensemble de sept flèches.

Les pèlerinages à l'image miraculeuse de la sainte Vierge honorée dans l'église paroissiale d'Aerschot datent

déjà d'une époque très ancienne; les offrandes des pèlerins auraient atteint un chiffre si élevé qu'elles auraient suffi à la construction de la belle église, avec sa tour, qui, d'après estimation, aurait coûté un million [1].

C'était surtout à la fête de l'Ascension de la sainte Vierge, que les pèlerins se rendaient en foule à Aerschot pour assister en même temps à la grande procession.

Ce souvenir pieux de pèlerinage à l'image miraculeuse de Notre-Dame d'Aerschot, qui probablement renfermait intérieurement l'un ou l'autre objet béni, date, comme je pense, du commencement du seizième siècle.

On a voulu dériver de différentes manières le nom d'Aerschot : d'abord de *Arent* (aigle), de *Aert* (Arnould) ou de *Arend* (Arthur), noms propres d'homme, ensuite de *Aeren* (cultiver) et *Schot* (cloison), aussi de *Aer* (épi) et *Schot* (jet).

Godefroid de Brabant, mort en 1302, fils de Henri III, duc de Brabant (1248-1260), obtint, en 1284, la seigneurie ou le comté d'Aerschot, de son frère Jean Ier, duc de Brabant (1260-1294).

Godefroid eut trois filles : Marie qui obtint Vierzon, Elisabeth qui reçut Sichem et Alice qui hérita Aerschot.

Alice épousa Jean de Harcourt, et la seigneurie ou le comté d'Aerschot resta dans la maison d'Harcourt jusqu'au milieu du xve siècle, lorsque Marie comtesse d'Harcourt, héritière d'Harcourt, d'Aerschot, d'Aumale, d'Elbœuf, etc., morte en 1476, épousa Antoine de Lorraine, comte de Vaudemont, mort en 1447.

[1] *Kort Begrijp van de stadt Aerschot*, p. 25.

Leur fille Marguerite obtint Aerschot, en 1455, et épousa Antoine de Croy, comte de Chimay, mort en 1475.

Philippe II, de Croy, mort en 1549, fut le premier duc d'Aerschot (1533), et sa petite-fille Anne de Croy, héritière d'Aerschot et de Chimay, sœur de Charles II, duc de Croy, apporta, par son mariage avec Charles, prince de Ligne-Arenberg, mort en 1616, le duché d'Aerschot, à l'illustre maison d'Arenberg, dans la possession de laquelle il est resté depuis.

A la fin XIIe siècle, Aerschot portait déjà le titre de comté (1) et, dans une charte de l'an 1212, Aerschot est compté au nombre des villes anciennes du duché de Brabant (2).

CONTREFAÇON AVEC MILLÉSIME DU JETON D'ANVERS SANS MILLÉSIMES A LA FEMME AUX MARGUERITES.

Dans ma deuxième série de *Médailles et jetons relatifs à l'histoire des dix-sept anciennes provinces des Pays-Bas* (3), j'ai publié, sous le n° 54, supplément *A* (LIV), un jeton sans millésime, frappé à Anvers, à la fin du XVe siècle, à l'écu aux cinq quartiers de Philppe le Beau, entouré d'une légende latine et représentant, sur le revers, une femme nue répandant de l'eau ou du feu (?), ayant un oiseau perché sur sa main droite, et deux marguerites à ses pieds, le tout entouré d'une légende flamande. Dans

(1) BUTKENS, *Trophées de Brabant*, t. II, p. 31.

(2) *Item*, t. I, preuves, p. 61.

(3) Voy. *Revue belge de numismatique*, année 1876, pp. 183-184, pl. XV, n° 54.

ce même recueil, j'ai publié, sous les nos 4, 5, 6, 7, 8, 9, et 55, supplément *B*, (LV) [1], quelques contrefaçons nurembergeoises plus ou moins serviles de ce jeton anversois. Or, de même que leur prototype, toutes ces imitations étaient sans millésime. Depuis ce temps, j'ai fait l'acquisition d'une autre variété de cette sorte de contrefaçons fabriquées à Nuremberg, également aux légendes mystérieuses et inintelligibles, mais sur laquelle la femme nue, qui cette fois n'a pas de marguerites à ses pieds, est accostée du millésime 15-67.

Cette pièce nous apprend que les contrefaçons nurembergeoises ne sont pas toujours contemporaines des pièces qui leur ont servi de type et d'après lesquelles elles ont été copiées, le jeton que je viens de mentionner ayant été fabriqué à peu près un quart de siècle plus tard que le jeton d'Anvers, qui a servi de modèle.

VARIÉTÉ DU TYPE DU JETON DE LA VILLE DE HORN, AUX BŒUFS ATTELÉS A LA CHARRUE.

FIG. 3.

Sur le tour, au haut : TRAHITE ÆQVO IUGO.

Une charrue attelée de deux bœufs, à droite.

Rev. Sur le tour, au bas : FRANGIMUR SI COLLIDIMUR.

Deux grands vaisseaux s'approchant l'un de l'autre en face d'une ville située au bord d'un fleuve et que l'on aperçoit à l'horizon.

(2) *Revue belge de numismatique*, pp. 13-22 et 184-185, pl. IV, nos 4, 5, 6, pl. V, nos 7, 8, 9, et pl. XV, no 55.

On rencontre les mêmes légendes, la même pensée allégorique sur plusieurs jetons de la ville de Horn aux millésimes 1587, 1588, 1591, 1596 et 1604, Van Loon, t. I, pp. 377, 385, 416, 479, t. II p. 11, et sur une médaille de 1617, Van Loon, t. II, p. 99.

Or, sur ces pièces-là, les bœufs sont à gauche, tandis que sur le revers, au lieu de deux navires, on voit deux pots de terre flottants sur l'eau et ballottés par les vagues.

Bizot, représente, dans son *Histoire métallique*, à la page 40 de l'édition française et à la page 34 de l'édition néerlandaise, une médaille, qui, sauf la différence de sa dimension, serait en tout semblable à mon jeton, si la légende qui entoure les deux vaisseaux ne s'y trouvait pas en sens inverse.

Le Clerc (1) donne, à la page 42, n° LXIX, également une médaille représentant le même sujet avec les deux navires, mais plus grande encore que celle de Bizot et sur laquelle les légendes sont autrement disposées.

Bizot ainsi que Le Clerc prétendent que ces médailles ont été frappées en mémoire de l'Union d'Utrecht, en 1579, et que la ville que l'on y voit dans le lointain représente Utrecht.

Dans un recueil de médailles et de jetons, en trois volumes in-8°, formé par André Schoemaker, en partie gravés à l'eau forte, en partie découpés des ouvrages de Van Loon et de Bizot, on trouve, au-dessus de la médaille précitée de Bizot, une gravure à l'eau forte représentant

(1) *Explication historique des principales médailles frappées pour servir à l'histoire des Provinces-Unies des Pays-Bas*, 1723.

exactement mon jeton, lequel est classé par ce savant numismate à la date de 1579. Aucune annotation n'accompagne ce dessin.

Cette classification est-elle bonne, et ce jeton fait-il effectivement allusion à l'Union d'Utrecht, ou bien faut-il aussi l'attribuer à la ville de Horn?

Sans oser décider cette question, il me semble pourtant probable que la ville de Horn ait emprunté, avec modifications pour ses jetons précités, le type de cette pièce, en substituant aux vaisseaux des pots de terre, aussi ne me paraît-il pas du tout impossible que ce jeton ait rapport à l'Union d'Utrecht de 1579.

La gravure de l'exemplaire du jeton que je viens de décrire, accuse toutefois une origine étrangère.

En Allemagne, au siècle dernier, on a copié très-exactement plusieurs jetons des Pays-Bas, qu'on frappait en argent et en cuivre, qui se vendaient en séries accompagnées d'une explication imprimée en allemand.

Or, si ces copies sont scrupuleusement imitées des originaux, elles sont cependant facilement reconnaissables à leur haut relief et à leur épaisseur.

Maintenant, mon jeton, qui est de cuivre, appartient à l'une de ces séries de jetons copiés, or, comme ces séries n'étaient composées que de reproductions très fidèles de jetons existants, destinées à être vendues pour des originaux, il faut bien que ma pièce ait été copiée également d'après un jeton officiel, qu'il s'agit de retrouver, mais dont l'existence est manifeste.

MÉDAILLE A L'EFFIGIE D'ANTONIUS CALMONE. (ANTOINE DE CHAUMONT.)

Lorsqu'en 1877, je publiais, dans ma troisième série de *Médailles et jetons inédits*, sous le n° VII [1], la belle médaille au buste d'Antoine Calmone (de Chaumont), signée P. P. R , j'ignorais que ces lettres formaient le monogramme de Pietro Paolo Galeotti, dit Pietro-Paolo Romano, médailleur italien, qui travaillait de 1552 à 1562, et, par conséquent, que cette médaille était due au burin de ce célèbre artiste.

C'est par l'intéressant ouvrage de M. Alfred Armand : *Les médailleurs italiens des* XVe *et* XVIe *siècles*, Paris, 1879, où cette médaille est mentionnée, p. 123, n° 2, que j'ai acquis cette connaissance.

MONNAIE ET PAS JETON.

La pièce décrite et représentée sous le n° 17 de ma troisième série de *Médailles et jetons inédits relatifs à l'histoire des dix-sept anciennes provinces des Pays Bas* [2], n'est pas un jeton, mais une monnaie d'or, un souverain de Philippe IV, frappé à Anvers, en 1649. Par une méprise inconcevable j'avais qualifié cette pièce de jeton !

JETONS FABRIQUÉS PAR LAZARUS GOTTLIEB LAUFER.

FIG. 4.

Dans mon travail, sur les *Médailles et jetons inédits*,

[1] *Revue belge de numismatique*, année 1878, pp. 69-70, pl III, n° 7.
[2] *Ibid.*, p. 94.

deuxième série, nos 29, 31 et 34 (1), et troisième série, no 19 (2), j'ai publié des jetons signés L. G. L. R. J'ignorais alors à quel graveur il fallait attribuer ces initiales, mais depuis, notre savant confrère, M. Jules Rouyer, à Thiaucourt, à qui je suis redevables de renseignements très précieux, m'est venu en aide dans mes recherches, et a eu l'extrême obligeance de me communiquer encore un jeton aux effigies superposées de Guillaume III et Marie Stuart, roi et reine de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, mais cette fois le nom du fabricant nurembergeois, Lazarus Gottlieb Laufer ou Lauer, s'y trouve à peu près en toutes lettres, ce qui ne laisse aucun doute sur la signification des initiales L. G. L., suivies du R (*Rechenpfennig*), jeton, placées en signature sur les jetons précités.

Voici la description du jeton de la collection de M. Jules Rouyer :

GVLIELMVS · ET · MARIA · REX ET · REGINA ·

Bustes superposés en profil à droite de Guillaume III, à tête laurée et de Marie, roi et reine des trois royaumes unis.

Rev. RECH(*en*) · PF(*ennig*) · COVNTER · LAZ(*arus*) · GOTTL(*ieb*) · LAVER ·

Rechenpfennig veut dire en allemand jeton, et *counter*, exprime la même chose en anglais.

Écusson écartelé, au premier contre-écartelé d'Angle-

(1) Voy. *Revue belge de Numismatique*, année 1876, pp. 149-150, 151 et 155, pl. IX, nos 29, 31 et 34.

(2) *Ibid.*, année 1878, p. 98, pl. VI, no 19.

gleterre et de France, au deuxième d'Écosse, au troisième d'Irlande, au quatrième écartelé de France et d'Angleterre, sur le tout l'écusson aux armes de Nassau, le tout sommé de la couronne royale et entouré de l'ordre de la Jarretière, avec la devise : HONI · SOIT · QVI · MAL · Y · PENSE ·

Le mot anglais, *counter* (jeton), qui se trouve sur le revers de cette pièce, prouve à l'évidence que notre industriel de Nuremberg l'avait destinée tout particulièrement pour servir en Angleterre.

M. Jules Rouyer m'a écrit à propos de cela : « Nos « observations au sujet du mot anglais *counter*, qu'on voit « sur le jeton à l'effigie de Guillaume et Marie, sont par- « faitement justes ; et, de plus, elles se trouvent com- « plètement corroborées par un autre jeton, à l'effigie de « Georges Ier, fait par Jean-Jacques Dietzel, de Narem- « berg, sur lequel on lit également le mot *counter ;* jeton « assez curieux également, peut-être à cet autre point de « vue que le roi y est appelé *Georges-Louis*, comme à « l'époque où il n'était encore qu'électeur de Hanovre. »

MÉDAILLES A L'EFFIGIE DE JANSÉNIUS.

Dans ma troisième série de *Médailles et jetons inédits*, j'ai publié, sous le n° 25 (1), une médaille, très rare, en étain, frappé en 1699, à la mémoire de Corneille Jansénius, évêque d'Ypres, mort en 1638, et gravée par Jean Bosman.

(1) Voyez *Revue belge de Numismatique*, année 1878, pp. 107-111, pl. VII, n° 25.

Un exemplaire en *argent* de cette médaille est mentionné sous le n° 1146, dans le catalogue du cabinet numismatique de Mme la douairière F. Vande Poll, née Bonn, vendu à Utrecht, au mois d'octobre 1867 (1), tandis qu'au n° 1139 du catalogue précité, il est mentionné une médaille, également en argent, de l'an 1694, représentant sur la face le buste de F. de Salignac de Lamotte Fénelon, entouré de la légende suivante : CREDIT · VIR · MAGNVS · VT INSTET · FORTIVS · et sur le revers le buste de Jansénius, avec cette légende : SVRGIT QVOQVE POSTHVMA VERITAS.

Il paraît que le revers de cette médaille n'est autre chose que la face de la pièce publiée par moi, du moins les légendes sont les mêmes.

JETON SATIRIQUE SUR LA PAIX D'UTRECHT.

Fig. 5.

Dans le champ :

KEHR
MICH UM SO
KANST U SEHEN
WAS HINKUNF
TIG WIRD GE
SCHEHEN.

(Retourne-moi et tu verras ce qui va arriver.)

(1) C'est probablement le même exemplaire en argent qu'est assez heureux de posséder maintenant notre très honoré confrère, M. le Ministre d'État, Alphonse Van den Peereboom, et dont il donne la description dans l'annexe n° XXIV du précieux travail que

Rev. Dans le champ, cette légende chronographique, qui donne le millésime 1713 :

DA
VVIRD SICH
ALLER ERST
DIE NOTH AN
HEBEN.
Matth. 24
V · 8 ·

(Mais toutes ces choses ne sont qu'un commencement de douleurs Saint Mathieu, 24, verset 8.)

Le mécontentement causé, en Allemagne, par la paix signée à Utrecht, en 1713, entre la France et les puissances alliées, à l'exception de l'empire, se manifesta de toutes sortes de manières. Les médailles satiriques ne firent pas défaut. J'en ai publié, dans ma première série, sous le n° 49 (1), et, dans ma troisième série, sous les n°s 27 et 28 (2) ; celle-ci, que je ne connais qu'en cuivre, est du nombre.

JETONS A L'EFFIGIE DU STADHOUDER GUILLAUME IV.

FIG. 6 ET 7.

WILH(*elm*) · CAR(*l*) · D(*ei*) G(*ratia*) · PRI(*nz*)

cet érudit vient de publier sous le titre de : *Cornelius Jansenius, septième évêque d'Ypres, sa mort, son testament, ses épitaphes* Bruges, 1882. Le dessin de cette médaille figure en regard du titre de ce volume.

(1) Voyez *Revue belge de numismatique*, 5e série, t. V, pp. 203-206, pl. *L*, n° 49.

(2) *Ibid.*, année 1878, pp. 112-117, pl. VIII. n°s 27 et 28.

V(*on*) ORA(*nie*). (Guillaume-Charles, par la grâce de Dieu, prince d'Orange.)

Buste cuirassé, de profil, à gauche, de Guillaume-Charles-Henri-Friso, prince d'Orange, stadhouder des Provinces-Unies des Pays-Bas.

Rev. Sur le tour, au haut : AMOR · AD · GREG(*em*) · FAC(*it*) · ME · DUCEM ·

Paysage montagneux avec un berger accompagné de deux brebis.

A l'exergue : I(*ohann*) · I(*acob*) · D(*ietzel*) · RE(*chen*) PF(*ennig*) (Jean-Jacques Dietzel. Jeton.)

Ce jeton, à l'effigie de Guillaume-Charles-Henri-Friso, prince d'Orange-Nassau-Dietz, élevé à la dignité de stadhouder héréditaire des Provinces-Unies des Pays-Bas, en 1747, est, je ne dirai pas du burin, mais tout au moins de la fabrique de Jean-Jacques Dietzel.

Les sujets et légendes des jetons fabriqués à Nuremberg sont le plus souvent empruntés de médailles ; or, la légende et le sujet du revers de ce jeton, je ne les ai jamais rencontrés.

Je possède également un jeton presque en tout semblable à celui que je viens de décrire, mais d'une plus petite dimension, avec légendes un peu plus abrégées. Sur la face : WIL · CAR · D · G · PR · V · ORA · Et sur le revers : AMOR · AD · GREG · FAC · ME · DUC. A l'exergue, les mêmes initiales que sur la première,

Ces deux pièces, dont je suis redevable à l'obligeance de M Jules Rouyer, bien qu'elles ne soient que des jetons de

jeu fabriqués à Nuremberg, me semblent toutefois bien mériter d'être mentionnées.

MÉDAILLE A RETROUVER.

Une feuille de papier, petit in-8°, imprimée en néerlandais, porte la description d'une médaille au millésime de 1778, gravée par J.-M. Lageman, d'Amsterdam.

En voici la traduction :

« Explication de cette médaille : Sur la face on voit, au bord de la mer, pleine de vaisseaux, la Providence, représentée sous la forme d'une femme couronnée de lauriers et éclairée par la lumière céleste. Elle montre de la main droite l'herbe Moly (par cette herbe on entend la sagesse et la prudence avec lesquelles on découvre et fait échouer tous les pièges), et tient de la main gauche le caducée, emblème du commerce et de la prospérité, en appuyant le bras sur l'ancre de l'Espérance. »

« Légende : CONSULTE PERGENTES DEI FAVORE SPERAMUS. Ce qui est : Persévérant avec prudence, nous espérons la bénédiction du Seigneur.

« Au bas : UNITI CORDE MANUQUE. Ce qui est : Unis par le cœur et la main.

« Sur le revers : Au haut, entre deux branches de laurier, une ruche autour de laquelle volent des abeilles, au dessous on lit ces vers néerlandais :

Als deugt en yver wert betragt,
Ziet men zyn hoop en wens volbragt,
Want door haar en 's Hemels Zeegen,
Wert wat wenselyk is verkreegen.
Dus wagt gy een gelukkig Lot,
Wees yverig weys en vreest u God.

(Quand la vertu et le zèle sont pratiqués,
On voit son espoir et ses souhaits réalisés,
Car par eux et la bénédiction céleste,
On obtient ce que l'on peut souhaiter.
Ainsi vous attend un sort heureux,
Soyez diligent, sage et craignez votre Dieu.)

« Entre des festons de fleurs, le millésime : 1778. »

J'ai tâché en vain de trouver quelque part cette médaille, mais jamais je ne l'ai rencontrée et pourtant il est évident qu'elle a été frappée. En exhortant à l'union et à la confiance, elle fait allusion à la situation du pays à cette époque.

Le verso de la petite feuille en question porte l'adresse du graveur, dont voici la traduction :

« Cette médaille et plusieurs autres sortes de médailles sont à avoir chez J.-M. Lageman, demeurant dans le Papenbrugsteeg, la deuxième maison du pont. Il fabrique et vend toutes sortes d'orfèvreries et d'argenteries, de médailles d'or et d'argent et des monnaies modernes, médailles nuptiales, ainsi que toutes sortes de joujoux en or et en argent, et ce qui appartient, en outre, à une boutique semblable : tout à un prix civil.

» *N. B.* Aussi des cartes bas-relief servant de cartes de visite. »

MÉDAILLE DE LA SOCIÉTÉ POUR L'UTILITÉ PUBLIQUE. RÉCOMPENSE POUR L'ADMINISTRATION GRATUITE DE LA VACCINE.

Afin d'encourager et de propager l'application de la vaccine et de combattre les préjugés qui existaient contre

cette salutaire opération, le roi Louis-Napoléon, par décret du 25 novembre 1808, arrêta des mesures très utiles, et, par l'article 7 de ce décret, institua une médaille d'or, de la valeur intrinsèque de dix ducats, destinée à être offerte annuellement, dans chaque département du royaume, à chacun des trois médecins ou chirurgiens qui auraient vacciné gratuitement, dans l'espace d'un an, le plus grand nombre de personnes, le chiffre devant toutefois dépasser celui de cent.

Cette médaille et le décret s'y rattachant ont été publiés par moi dans mon *Histoire numismatique du royaume de Hollande sous le règne de S. M. Louis-Napoléon*, pp. 174-181, n° 80, pl. XII.

Après la réunion de la Hollande à l'empire français, il paraît que ce fut la Société pour l'utilité publique (*Maatschappij tot nut van 't algemeen*), fondée à Edam, le 16 novembre 1784, par Jean Nieuwenhuysen, qui continua à décerner des médailles de récompense pour l'administration gratuite de la vaccine.

La face de ces pièces est frappée au coin de la face de la médaille ordinaire de cette Société, publiée par moi dans mon ouvrage précité, p. 173, n° 79, pl. XI, et représentant Minerve assise sous un arbre, sur une des branches duquel est perché un hibou. Auprès d'elle, sa lance, son bouclier avec la tête de Méduse, un tonneau, un ballot de marchandises, une charrue, une bêche et des livres. Devant elle, une personne agenouillée à laquelle elle donne un livre.

Légende : TOT NUT VAN 'T ALGEMEEN (pour l'utilité publique).

A l'exergue, les armes couronnées des Provinces-Unies, entre deux branches de chêne.

Le revers est celui de la médaille précitée, instituée par l'article 7 du décret royal du 25 novembre 1808 (n° 80 de mon *Histoire numismatique du royaume de Hollande*), une couronne de chêne entourée de cette légende : PRO · VARIOL · VACC · INSIT · PLUS · C · CIVIB · UNO · ANN · GRATIS · ADMINISTR ·

Le champ, qui est lisse, servait à recevoir le nom de celui qui avait mérité cette récompense.

MÉDAILLE MILITAIRE.

M. J.-S. Van Coevorden cite, dans sa Liste chronologique de médailles relatives aux possessions néerlandaises, sous le n° 51, une médaille d'argent pour récompenser les actions éminentes de bravoure et de dévouement. Il a trouvé mentionnée cette médaille dans le journal de Batavia (*Bataviasche koloniale Courant*) du 26 juillet 1811, n° 30.

M. Van Coevorden ajoute que, d'après ses informations, cette médaille n'a jamais été décernée. Probablement est-elle restée à l'état de projet.

MÉDAILLE MILITAIRE EN ARGENT. PRISE DE JAVA PAR LES ANGLAIS, EN 1811.

FIG. 8.

Au haut : CORNELIS. Vue du front nord du camp retranché de Meester-Cornelis, attaqué et pris d'assaut par les forces britanniques, à l'ardeur des rayons du

soleil. Des soldats anglais, conduits par un officier, assaillent le camp; d'autres en escaladent les murs, tandis que deux soldats qui ont atteint le parapet, y plantent le drapeau anglais, en criant victoire; à gauche, on voit la redoute n° 2 sauter en l'air, et, plus loin, la redoute n° 4, sur laquelle on distingue le drapeau anglais flottant au-dessus des couleurs françaises, sur la même hampe.

Rev. JAVA CONQUERED XXVI AUGUST MDCCCXI (Java conquise le 26 août 1811).

Dans le champ :

تهغاء هذا بطريق يادگار جوانمردی
ومردانگی که از سپاهیان سر کار کپنت
انگر یز بهادر در تسخیر ممالک جاوا
بظهور رسیده غایت گردید سنة ۱۲۲۸ هجری

(Cette médaille est donnée en souvenir du courage et de la valeur dont les soldats de Serkâr Kapani Ingertz (Anglais?) Bechâdor ont fait preuve et qui avaient atteint le comble, lors de la conquête des empires de Java. L'an 1228 [1813] de l'hégire.)

L'année 1228 de l'hégire commença le 4 janvier 1813 et finit le 23 décembre de la même année. Y aurait-il erreur de date? Août 1811 correspond à 1226 de l'hégire.

M. le Dr Houstma, le savant orientaliste de Leyden, à qui je suis redevable de l'explication de cette inscription, par l'entremise obligeante de M. le Dr W.-N. du Rieu, bibliothécaire à l'Université de Leyden, fait observer que

c'est du très mauvais persan, et qu'il est évident que la personne qui a composé le texte ne se rendait pas bien compte de la différence entre le persan et l'arabe.

La bélière, dont on voit encore les traces, a disparu.

La Grande-Bretagne, qui ne fit rien pour sauver l'indépendance nationale de la Hollande et pour empêcher la perte de son existence politique, malgré toutes les démarches et instances du ministère hollandais, s'était emparée successivement de presque toutes les colonies hollandaises. Au commencement de l'année 1810, les îles des Moluques tombèrent au pouvoir des Anglais, de sorte que, à l'époque de la réunion du royaume de Hollande à l'empire français (9 juillet 1810), il n'y eût dans l'Océan indien que l'île de Java dont les Anglais n'étaient pas encore maîtres.

Pendant qu'à Java le maréchal Daendels, gouverneur général de cette île, fit arborer le drapeau français et fit prêter serment de fidélité à l'empereur Napoléon Ier, l'Angleterre prépara au Bengale et à Madras une expédition destinée à entreprendre la conquête de l'île de Java. Les forces de l'expédition, lorsqu'elle était définitivement organisée, comptaient 11,960 hommes; mais lors du débarquement à Java, le nombre des malades s'élevait à 1,500. Une flotte, composée de cent voiles, était désignée pour le transport et l'escorte de l'armée expéditionnaire. Lord Minto, gouverneur général des Indes anglaises, accompagna l'expédition, dont le commandement fut confié au lieutenant général sir Samuel Auchmuty, tandis que la flotte fut sous les ordres du contre-amiral Stopford.

L'armée destinée à la défense de la colonie, et composée d'Européens, d'Amboinais et d'indigènes, comptait 17,000 hommes environ.

Le 4 août, la flotte arriva en face de Tjilentjing (aussi nommée Chillinching), village situé à dix milles à l'est de Batavia. Le débarquement eut lieu sans rencontrer la moindre résistance.

Le 8 août, Batavia fut occupée par les troupes ennemies qui trouvèrent cette ville abandonnée et déserte, et les magasins en feu.

Le général Janssens, qui, peu de temps auparavant, avait remplacé le maréchal Daendels comme gouverneur général de Java, transféra, le 8 août, son quartier général de Jacatra à Meester-Cornelis, ne laissant qu'une forte arrière-garde à Weltevreden.

Le camp retranché de Meester-Cornelis est situé entre la Grande-Rivière et le Slokkan, le front nord vers Batavia ; il était entouré de larges fossés et les avenues étaient barrées par de fortes redoutes. 280 pièces de canon en défendaient l'approche. La force principale des troupes, ainsi que les premières autorités de la colonie, s'y trouvaient réunies.

Le 10 août, la première rencontre des deux armées eut lieu près de Weltevreden. Bien que cette place fût défendue à toute outrance, elle finit par être prise par les Anglais.

Des sommations furent adressées au général Janssens, auxquelles il répondit d'une manière digne de son noble caractère. Le 15 août, il fit célébrer la fête de l'empereur Napoléon par des salves d'artillerie et par une grande revue.

Le 20 août, les Anglais ouvrirent la tranchée. Ce fut

un siège en règle. Le 22, les assiégés entreprirent une sortie. Les Anglais soutinrent un feu bien nourri pendant plusieurs jours. La redoute n° 1 se trouva, vers le soir du 25, entièrement démontée, et les troupes étaient exténuées de fatigue.

Le commandant anglais ordonna, pour le 26, un assaut général. La colonne destinée à attaquer le camp, sous les ordres du colonel Gillespie, se mit en mouvement un peu après minuit.

Le colonel Gibbs s'empara de la redoute n° 2, après un combat sanglant; mais à peine y fut-il entré avec ses troupes, qu'une explosion terrible eut lieu. Le major d'artillerie Muller, commandant de la redoute, et le capitaine Osman, qui avaient déclaré qu'ils ne tomberaient jamais vivants entre les mains des Anglais, avaient mis le feu aux poudres. Deux compagnies d'Écossais sautèrent avec eux. Le passage d'un pont sur le Slokkan ayant été forcé, la redoute n° 4 fut enlevée à la baïonnette, malgré une vigoureuse défense.

Le général Janssens fit preuve de beaucoup de courage et de sang-froid; il se multiplia; on l'aperçut sur tous les points où le danger fut le plus imminent, donnant ses ordres avec calme et animant ses soldats avec feu. Voyant enfin qu'il n'y avait plus moyen de défendre plus longtemps ce retranchement, il donna l'ordre de retraite.

Les diverses redoutes, bravement défendues, étaient tombées successivement au pouvoir de l'ennemi.

Les Anglais prirent possession du camp, et le colonel Gillespie, à la tête d'un corps de dragons accompagné d'artillerie légère, poursuivit les troupes coloniales en

retraite à une distance de dix milles, sabrant ou faisant prisonnière la majeure partie de ces troupes. Les Anglais firent plus de 6,000 prisonniers.

Les pertes des Anglais s'élevaient à 521 hommes, dont 48 officiers.

Le brave général Janssens se trouva parmi les derniers qui quittèrent le camp; après une marche pénible, il arriva dans la même journée à Buitenzorg, où il retrouva les débris de quelques corps de son armée. Le même soir, lord Minto lui envoya une troisième sommation, à laquelle il répondit qu'il continuerait à défendre l'île de Java aussi longtemps qu'il le pourrait.

Le 27 août, il se rendit à Samarang, afin d'y former une nouvelle armée, avec laquelle il marcha vers Chéribon. Mais partout ses forces étaient insuffisantes. Les Anglais s'emparèrent de Chéribon, de Samarang, et il ne resta au général Janssens qu'à capituler.

Cette capitulation fut signée, le 8 septembre 1811, au quartier général d'Oenarang.

A l'affaire de Weltevreden du 10 août, le brigadier Alberti fut grièvement blessé, tandis que le chef d'état-major Lützow eut un cheval tué sous lui.

L'officier d'état-major G.-H. Nahuys, qui avait reçu cinq blessures, le 24 août, fut attaqué, le 26, par des dragons anglais; ne voulant pas se rendre, il se défendit vaillamment, jusqu'à ce qu'une balle, qui traversa son bras, le fit tomber de cheval; ce fut alors qu'il fut fait prisonnier de guerre. Sa bravoure lui valut la décoration de chevalier de la Légion d'honneur.

Lorsque la Néerlande eut reconquis son indépendance,

et qu'en vertu du traité de Londres du 13 août 1814, la Grande-Bretagne lui restituait les possessions d'outre-mer qui appartenaient, au 1er janvier 1803, à la République batave, à l'exception du Cap de Bonne-Espérance, de Demerary, d'Essequebo et de Berbice, le major H.-G. Nahuys, résident à la cour de Djocjocarta, qui avait été désigné, comme premier commissaire, pour préparer la réception des troupes néerlandaises à Java, à la remise de cette île, eut la joie de faire hisser de nouveau, dans l'île de Java, le premier drapeau néerlandais.

La restitution définitive de cette île n'eut lieu que le 19 août 1816 (1).

Cette médaille, instituée par le gouvernement britannique pour récompenser les militaires qui s'étaient distingués à l'affaire de Meester-Cornelis, avait échappé à mes investigations lorsque j'écrivais mon *Histoire numismatique de la Hollande pendant sa réunion à l'empire français*. Elle se trouve, parmi plusieurs autres médailles militaires anglaises, dans le cabinet de numismatique, à la Bibliothèque royale, à Bruxelles, et c'est à l'obligeance de M. Camille Picqué, le savant conservateur de ce cabinet, que j'ai obtenu la permission de publier cette pièce intéressante

Me voici, très cher et très honoré Président, arrivé au terme de mes communications. C'est bien peu de chose, direz-vous, et cette fois plus que jamais, je sens avoir

(1) Les sources auxquelles j'ai puisé sont : « *Précis de la campagne de Java*, » par le duc de Saxe-Weimar, et « *Herinneringen*, » par le général-major H.-G. baron Nahuys de Burgst.

besoin de votre indulgence sur laquelle j'espère toujours pouvoir compter.

Agréez, cher Président, la nouvelle assurance de ma haute estime et de mon inaltérable dévouement.

Cte MAURIN NAHUYS.

Bruxelles, décembre 1881.

ERRATA.

Page 113, ligne 16, au lieu de : *celle de Rome casquée*, lire : *celles de Rome casquée et de Sérapis.*

— 129, ligne 4, au lieu de : *poutins*, lire : *pontins.*

— 132, note, au lieu de : *Hultisch*, lire : *Hultsch.*

— 290, ligne 15, *au lieu de* « un quart de siècle » *lisez* « trois quarts de siècle ».

— 303, ligne 4, du bas, *au lieu de* « M. le Dr Houstma » *lisez* « M. le Dr Houtsma ».

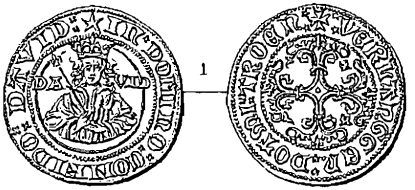

1

2

TRAHITE EQVO IVGO

3

FRANGIMVR SI COLLIDIMVR

4

KEHR
MICH VM SO
KANST V SEHEN
WAS HINKVNF
TIG WIRDGE
SCHEHEN.

5

DA
WVIRD SICH
ALLERERST
DIE NOTH AN
HEBEN
Matth. 24
V. 8.

6

7

8

A

B

C

D

G. Lavalette del. & sculp.